



Plan d'évaluation ministériel de Patrimoine canadien 2023-2024 à 2027-2028

Direction des services d'évaluation
23 juin 2023

This publication is also available in English.

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML sur Internet à l'adresse suivante :
Canada.ca/Patrimoine.canadien

© Sa Majesté le roi du Canada, représenté par la ministre du Patrimoine canadien, 2023
N° de catalogue : CH1-39F-PDF
N° d'ISSN : 2561-0171

Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des acronymes et abréviations	ii
Message de la sous-ministre (SM)	iii
1. Introduction	1
2. Mandat et rôle de Patrimoine canadien	1
3. La fonction d'évaluation à Patrimoine canadien	2
3.1. Gouvernance	2
3.2. Direction des services d'évaluation.....	2
3.3. Ressources financières consacrées à la fonction d'évaluation	3
4. Principales réalisations de 2022-2023	3
5. Planification pour 2023-2024 à 2027-2028	6
5.1. Priorités	7
5.2. Portée des dépenses directes des programmes	8
5.3. Calendrier pour 2023-2024 à 2027-2028	8
Annexe 1 – Exercice de planification annuelle	12
Annexe 2 – Calendrier des évaluations par secteur pour les exercices 2023-2024 à 2027-2028	14
Annexe 3 – Calendrier des évaluations pour les exercices 2023-2024 à 2027-2028	21

Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget principal des dépenses de 2023-2024 de PCH.....	1
Tableau 2 : Budget prévu de la DSÉ pour l'exercice 2023-2024.....	3
Tableau 3 : Projets d'évaluation achevés en 2022-2023.....	3
Tableau 4 : Projets d'évaluation devant être poursuivis pour approbation en 2023-2024.....	4
Tableau 5 : Modifications apportées au Plan d'évaluation de 2022-2023.....	9
Tableau 6 : Résumé des évaluations qui ne respecteront pas la LGFP, 2023-2024 à 2027-2028.....	10
Tableau 7 : Affaires culturelles.....	15
Tableau 8 : Communauté et identité.....	16
Tableau 9 : Langues officielles, patrimoine et régions.....	18
Tableau 10 : Sport, évènements majeurs et commémorations.....	19
Tableau 11 : Secteur de la politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles.....	19
Tableau 12 : Services internes.....	20
Tableau 13 : Initiatives horizontales d'autres ministères fédéraux.....	20

Liste des acronymes et abréviations

ACS Plus	Analyse comparative entre les sexes plus
BDPA	Bureau de la dirigeante principale de l'audit
CT	Conseil du Trésor
DSÉ	Direction des services d'évaluation
Le Plan	Plan d'évaluation ministériel
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
MC	Mémoire au Cabinet
PCH	Patrimoine canadien
PSPAM	Secteur de la politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles
RE	Responsabilité essentielle
S et C	Subventions et contributions
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjoint
UPP	Unité des pratiques professionnelles

Message de la sous-ministre

J'approuve le Plan d'évaluation ministériel quinquennal de Patrimoine canadien (PCH) pour les exercices 2023-2024 à 2027-2028 afin de le présenter au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), comme l'exige la Politique sur les résultats (2016).

Je confirme que ce Plan d'évaluation ministériel quinquennal :

- permet à PCH d'évaluer, au moins tous les cinq ans, tous les programmes de subventions et de contributions (S et C) en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à 5 millions de dollars par année, conformément aux exigences de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP);
- réponds aux exigences des procédures obligatoires pour les évaluations; et
- satisfait aux exigences du système de gestion des dépenses, notamment, selon le cas, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens portant sur l'examen de l'alignement des ressources.

Le mandat de PCH est vaste et joue un rôle fondamental dans la vie des Canadiens. PCH soutient des domaines comme les industries culturelles, les arts, le patrimoine et les célébrations, le sport, les langues officielles, les langues autochtones, la diversité et l'inclusion et la jeunesse.

Depuis le printemps 2020, le ministère a contribué à la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de COVID-19 et continue de jouer un rôle important dans la stabilisation des secteurs qui sont importants pour les Canadiens et qui contribuent à l'économie canadienne.

Les résultats de l'évaluation permettent de prendre des décisions fondées sur des données probantes à PCH. La fonction d'évaluation est solidement ancrée et contribue à améliorer de nombreux programmes et initiatives du ministère, permettant ainsi aux Canadiens de créer et de partager une société diversifiée et inclusive et d'y participer.

Le Plan d'évaluation quinquennal actuel tient compte des pressions exercées sur la fonction d'évaluation pour qu'elle réponde pleinement à toutes les demandes. Il adopte une approche fondée sur le risque pour hiérarchiser les projets afin de respecter la politique de résultats et la LGFP, tout en étant utile et opportun pour la prise de décision de la haute direction. Il continuera à améliorer la manière dont les évaluations soutiennent les priorités du gouvernement en matière d'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus), d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), ainsi que de réconciliation avec les populations autochtones.

Je m'assurerai que ce Plan sera mis à jour tous les ans et je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au SCT, comme exigé.

Originale signée par :

Isabelle Mondou
Sous-ministre
Patrimoine canadien

1. Introduction

Le Plan d'évaluation ministériel quinquennal de PCH 2023-2024 à 2027-2028 (le Plan) a été élaboré conformément aux exigences de la Politique sur les résultats du SCT et à la LGFP. La Politique sur les résultats et la LGFP exigent que tous les grands ministères entreprennent des évaluations des programmes de S et C dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont égales ou supérieures à cinq millions de dollars par année. Le Plan comprend également les évaluations nécessaires pour répondre aux engagements pris dans le cadre des présentations au CT ainsi qu'à ceux d'autres programmes et initiatives en fonction des risques et des besoins de la direction générale.

2. Mandat et rôle de Patrimoine canadien

Patrimoine canadien est le ministère fédéral qui, avec les organismes de son portefeuille, joue un rôle essentiel dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens.

Le mandat du ministère, comme le prévoit la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, met l'accent sur le renforcement et la promotion « de l'identité et des valeurs, du développement culturel et du patrimoine canadien ». La *Loi* reconnaît également les compétences du ministère dans les domaines suivants : les droits de la personne, le multiculturalisme, les arts, les industries et le patrimoine culturels, le sport, les langues officielles, le cérémonial d'État et les symboles canadiens, la radiodiffusion, la conservation, l'exportation et l'importation de biens culturels ainsi que les bibliothèques, archives et musées nationaux.

Le Cadre ministériel des résultats (CMR) définit cinq responsabilités essentielles (RE) qui reflètent le mandat du ministère¹ : créativité, arts et culture, patrimoine et célébrations, sport, diversité et inclusion, et langues officielles.

Selon le budget principal des dépenses de 2023-2024, PCH prévoit de dépenser plus de 1,9 milliard de dollars pour ce qui est des RE et des services internes (Tableau 1).

Tableau 1 : Budget principal des dépenses de 2023-2024 de PCH (\$)

Responsabilités essentielles	Prévisions des dépenses
RE1 – Créativité, arts et culture	581 358 679
RE2 – Patrimoine et célébrations	135 638 306
RE3 – Sport	264 497 322
RE4 – Diversité et inclusion	322 704 475
RE5 – Langues officielles	552 774 917
Services internes	83 128 810
Budget total	1 904 102 509

Source : Plan ministériel de 2023-2024 – Patrimoine canadien. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses législatives, les S et C et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les RE du ministère, consultez le [Plan ministériel 2023-2024 — Patrimoine canadien](#)

3. La fonction d'évaluation à Patrimoine canadien

3.1. Gouvernance

Le sous-ministre adjoint (SMA) du Secteur de la politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles (PSPAM) assume le rôle de chef de l'évaluation et relève directement de la sous-ministre (SM). En tant que chef de l'évaluation, le SMA du PSPAM s'assure que le Plan d'évaluation, les rapports d'évaluation et les résultats de la surveillance de la mise en œuvre des plans d'action de la gestion en réponse aux recommandations de l'évaluation sont présentés au comité exécutif, présidé par la SM, à des fins d'examen et d'approbation, et ensuite envoyés pour approbation par la SM.

Le comité exécutif fait office de comité de mesure du rendement et d'évaluation (CMRE) de PCH, conformément à la Politique sur les résultats.

Le chef de l'évaluation et le directeur général de la Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la recherche sont appuyés par les travaux de la Direction des services d'évaluation (DSÉ) dirigée par la directrice de l'évaluation.

3.2. Direction des services d'évaluation

La DSÉ a pour mandat de fournir des évaluations de qualité et en temps opportun pour contribuer à la reddition des comptes, à la prise de décision, à la gestion des dépenses, à l'amélioration continue du programme et à l'élaboration des politiques à PCH. Elle fournit également des services-conseils à la haute direction du ministère dans une variété de domaines, y compris la préparation des mémoires au Cabinet (MC), les présentations au CT et les activités de mesure du rendement.

En plus du directeur et du personnel administratif, la DSÉ dispose de trois équipes de projet d'évaluation dirigées par des gestionnaires ainsi que d'une Unité des pratiques professionnelles (UPP). Les équipes de projet mènent des évaluations individuelles basées sur le plan du ministère. L'UPP coordonne les activités de planification et de reddition des comptes. Elle élabore des outils et des documents d'orientation pour veiller à l'efficacité et l'efficience de la fonction.

La DSÉ dispose d'un financement pour 20 équivalents temps plein (ETP). Elle embauche annuellement des étudiants pour appuyer ses activités en plus d'offrir des occasions de perfectionnement.

Pour s'acquitter de son mandat, la DSÉ entreprend des planifications minutieuses et tire parti des ressources internes et externes. Elle s'appuie fréquemment sur l'expertise du Groupe de recherche sur les politiques et la Direction générale de la gestion des finances (planification financière et Centre d'expertise en subventions et contributions) de PCH. En se fondant sur l'analyse des besoins et des risques ainsi que sur la capacité d'évaluation interne, la DSÉ pourra faire appel aux services d'une société d'experts-conseils en évaluation présélectionnée dans le cadre d'un contrat pluriannuel élaboré selon un processus de passation des marchés. Cette démarche hybride garantit la souplesse et aide la DSÉ à mettre en œuvre le Plan.

La DSÉ collabore avec le Bureau de la dirigeante principale de l'audit (BDPA) de PCH, entre autres dans le cadre de l'élaboration du plan d'audit axé sur les risques et du Plan d'évaluation ministériel et pour rendre compte de la mise en œuvre des plans d'action au comité exécutif en réponse aux recommandations en matière d'évaluation et d'audit.

3.3. Ressources financières consacrées à la fonction d'évaluation

Depuis 2016-2017, la DSÉ dispose d'un budget permanent alloué au soutien des projets d'évaluation et des activités. Le budget prévu de 2023-2024 s'élève à un peu plus de 2,3 millions de dollars (Tableau 2), y compris les ressources humaines et les autres dépenses d'exploitation. Bien que la DSÉ reçoive parfois un financement supplémentaire de la part des secteurs pour des projets particuliers qui ont été négociés dans le cadre des processus de demande de financement du programme, aucun financement supplémentaire n'est prévu pour 2023-2024.

Tableau 2 : Budget de la DSÉ prévu pour l'exercice 2023-2024 (\$)

Type de dépense	Budget estimé (avril 2023)
Salaires (services votés)	1 970 946
Dépenses non salariales	330 829
Total	2 301 775
Équivalents temps plein	20

Source : Budget de fonctionnement du PERB, 2023-2024

4. Principales réalisations de 2022-2023

Achèvement des projets conformément au Plan quinquennal approuvé

La DSÉ a continué à donner la priorité à l'achèvement des évaluations requises par la LGFP, dans les délais impartis ou dans une période raisonnable, avec des mesures d'atténuation comprenant la fourniture de résultats précoces au programme. La DSÉ a travaillé sur 12 projets d'évaluation en 2022-2023. Parmi ceux-ci, la DSÉ a réalisé cinq évaluations (Tableau 3).

Tableau 3 : Projets d'évaluation achevés en 2022-2023

Titre de l'évaluation	Date d'approbation	Date de remise au SCT	Date de publication
Évaluation du Programme des langues et cultures autochtones (Programme des peuples autochtones)	10 mai 2022	16 mai 2022	25 juillet 2022
Évaluation des programmes d'appui aux langues officielles	28 novembre 2022	6 décembre 2022	22 mars 2023
Évaluation horizontale du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir	20 janvier 2023	27 janvier 2023	16 juin 2023
Évaluation du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	20 janvier 2023	27 janvier 2023	16 juin 2023

Titre de l'évaluation	Date d'approbation	Date de remise au SCT	Date de publication
Évaluation de la Stratégie d'exportation créative	20 janvier 2023	27 janvier 2023	16 juin 2023

Situation en juin 2023

Une grande réussite pour la fonction d'évaluation de PCH en 2022-2023 a été l'approbation des deux dernières évaluations requises par la LGFP qui avaient été retardées depuis 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19 : les évaluations du Programme des langues et cultures autochtones (anciennement intitulé : Programme des Autochtones) et du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

En outre, la DSÉ a mené plusieurs évaluations en 2022-2023 qui étaient d'une grande complexité ou qui ont été réalisées pour répondre à des demandes précises de la haute direction.

- L'évaluation de l'Initiative de citoyenneté numérique n'était pas nécessaire pour répondre à la LGFP, mais a plutôt été réalisée pour fournir des résultats préliminaires et confirmer la pertinence de l'initiative afin de soutenir la prise de décision sur la poursuite et le financement de l'initiative.
- L'évaluation du Programme d'exportation créative a également été achevée, avant la date prévue par la LGFP, afin de comprendre les premiers résultats et de soutenir la prise de décision.
- L'évaluation horizontale du Plan d'action sur les langues officielles était particulièrement complexe, car elle incluait sept partenaires du gouvernement fédéral.
- L'évaluation du Programme de multiculturalisme et de lutte contre le racisme et de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme a été compliquée par le regroupement des initiatives et les changements importants survenus au cours de la période d'évaluation.

La DSÉ a lancé ou poursuivi sept projets en 2022-2023 qui seront soumis pour approbation en 2023-2024, comme le montre le Tableau 4.

Tableau 4 : Projets d'évaluation devant être poursuivis pour approbation en 2023-2024

Titre de l'évaluation	Date de la LGFP	Date d'approbation anticipée
Évaluation de l'Initiative de citoyenneté numérique	S.O.	Juin 2023
Programme des célébrations et des commémorations	Mars 2023	Septembre 2023
Évaluation groupée du Programme de multiculturalisme et de lutte contre le racisme et de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme	Mars 2023	Septembre 2023
Évaluation du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	Février 2024	Janvier 2024
Évaluation du Programme de contestation judiciaire	S.O.	Janvier 2024
Évaluation de financement du Harbourfront Centre	Septembre 2023	Septembre 2023
Évaluation de l'Initiative du journalisme local	Avril 2024	Février 2024

Adapter les plans à l'évolution des capacités et à d'autres facteurs

La DSÉ a dû adapter les calendriers de presque tous les projets prévus en raison de problèmes de capacité interne et d'un manque de personnel et d'autres responsables. Plusieurs postes d'évaluation n'ont pas été pourvus en 2022-2023 en raison de compressions budgétaires et du manque de disponibilité de candidats qualifiés. En outre, le travail de la DSÉ dépend en partie de la participation des responsables du programme, des bénéficiaires et d'autres intervenants, dont la capacité a continué à être affectée par la réponse à la pandémie et d'autres facteurs comme les nouvelles priorités et les pénuries de main-d'œuvre. Le chef de l'évaluation et la haute direction étaient informés de tout changement apporté au Plan d'évaluation tout au long de l'année.

La DSÉ a poursuivi sa collaboration avec le Groupe de recherche sur les politiques de PCH pour mener des enquêtes auprès des responsables de programmes, après l'évaluation des projets. Les enquêtes ont fourni des rétroactions des programmes sur l'utilité des évaluations en mettant l'accent sur les domaines suivants : les relations, les processus et rapports, la valeur et la gestion de projet. Dans l'ensemble, les résultats disponibles à ce jour pour la dernière année ont démontré un bon taux de satisfaction (91 % des répondants).

Réponse de la direction et suivi du Plan d'action

La DSÉ a mené des activités de suivi auprès des responsables du programme afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action de la gestion approuvés en réponse aux recommandations de l'évaluation, conformément à la Politique sur les résultats. Le suivi en milieu d'exercice 2022-2023 comprenait l'examen de 18 rapports d'évaluation comportant 37 recommandations en suspens. Parmi ces recommandations, 7 ont été mises en œuvre, 21 étaient en cours de réalisation et 9 ont été retardées. Celles qui ont été retardées ont bien progressé et ont été, pour la plupart, mises en œuvre dans une large mesure. Pour la première fois depuis plusieurs années, les raisons de ces retards étaient moins liées à la COVID-19 qu'à la mise en œuvre de nouvelles priorités et à la charge de travail. La revue de fin d'année, qui se déroule normalement de mars à juin, a été annulée pour pallier le manque de ressources au sein du ministère.

Amélioration de la qualité de la fonction d'évaluation

Afin d'améliorer la qualité et de mieux gérer les ressources, la DSÉ a continué à travailler sur ses processus internes et à mettre en œuvre des pratiques exemplaires en 2022-2023. Plusieurs initiatives sont à noter :

- Outil EDIA pour les évaluateurs afin d'améliorer l'intégration des questions liées à l'ACS Plus, l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) ainsi qu'à la réconciliation avec les populations autochtones dans la planification, l'analyse et le rapport d'évaluation.
- Apprentissage et repérage des pratiques exemplaires liées aux approches autochtones en matière d'évaluation. Tous les employés de la DSÉ ont suivi la formation sur la propriété, le contrôle, l'accès et la possession (PCAP) proposée par le Collège Algonquin et élaborée en partenariat avec le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. La DSÉ a également déterminé les prochaines étapes, notamment la mise à jour des outils internes, la poursuite de l'apprentissage auprès d'autres ministères et une formation plus spécialisée pour certains membres de l'équipe.

-
- Élaboration et lancement d'un modèle plus court pour les termes de référence des évaluations, ainsi que de nouvelles approches pour obtenir une approbation plus rapide de la part de l'encadrement supérieur.
 - Élaboration et mise en œuvre d'un manuel d'évaluation de la DSÉ afin d'établir l'utilisation d'un processus d'évaluation commun et documenté. Ce manuel favorise le partage et la gestion des connaissances, le contrôle de la qualité et l'intégration des nouveaux employés.
 - Examen et amélioration de l'approche de la DSÉ concernant les questions et l'analyse efficaces afin de soutenir la qualité, l'assurance, la rationalisation et l'amélioration continue de l'utilité des analyses et des recommandations. Ce projet comprenait un examen des approches antérieures de l'analyse de l'efficacité, une discussion sur les forces et les faiblesses et l'identification des prochaines étapes. Les prochaines étapes comprennent des lignes directrices plus claires à inclure dans le manuel d'évaluation et la collaboration avec les centres de ressources et de financement de PCH afin d'améliorer l'accès à des données financières plus détaillées.

Autres activités de conseil, de planification et de collaboration

La DSÉ a également soutenu d'autres activités de conseil, de planification et de collaboration, notamment :

- des commentaires et conseils sur la préparation de MC et les soumissions au CT;
- des contributions au Plan ministériel, le Rapport sur les résultats du ministère;
- une collaboration renforcée avec le BDPA, comprenant l'harmonisation des processus de suivi des recommandations pour permettre des mises à jour conjointes et opportunes à la haute direction;
- participation au Groupe de travail sur la Stratégie de données, au Réseau de recherche, au Groupe de réseautage des planificateurs et à d'autres groupes de travail pour la mise en commun des pratiques exemplaires et l'amélioration des outils d'évaluation.

5. Planification pour 2023-2024 à 2027-2028

Conformément aux exigences du CT, la DSÉ a effectué un exercice de planification annuel afin de déterminer les projets d'évaluation qui devraient être réalisés au cours du cycle d'évaluation quinquennal.

Les principales étapes de l'exercice de planification ont été les suivantes :

- déterminer l'univers d'évaluation;
- consultations;
- évaluation des risques;
- hiérarchisation des projets d'évaluation;
- approbation du comité exécutif de PCH; et
- approbation du plan par la SM.

Les consultations avec la haute direction se sont concentrées sur les projets dont le lancement est prévu en 2023-2024. La direction a collaboré avec le BDPA afin de déterminer les projets qui pourraient être menés

conjointement et d'envisager la meilleure fonction pour traiter tout risque soulevé par la planification afin de réduire les chevauchements et la charge sur les programmes². Pour plus de détails, consultez l'annexe 1.

5.1. Priorités

5.1.1. Normes et exigences

Selon les politiques du SCT, de la capacité interne ainsi que de la prise en compte des risques et des besoins de la haute direction, la DSÉ se concentrera sur les évaluations requises par la LGFP en 2023-2024. La DSÉ s'efforcera de continuer à garantir la transmission dans les délais impartis des résultats, de conclusions et de recommandations conformes aux normes professionnelles et répondant aux exigences énoncées dans la politique du SCT en matière de résultats et aux besoins particuliers en informations de la haute direction.

Comme indiqué à la section 5.3 et dans les annexes, PCH ne respectera pas tous les délais obligatoires de la LGFP en raison de problèmes de capacité et se concentrera sur les priorités les plus importantes. Toutefois, les risques ont été pris en compte et des mesures d'atténuation ont été déterminées.

La DSÉ continuera de s'adapter et d'améliorer sa fonction d'évaluation pour fournir des analyses utiles et en temps opportun qui contribuent à la prise de décision de la haute direction. La DSÉ veillera à ce qu'il y ait au moins une analyse annuelle des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action de la gestion en réponse aux recommandations de l'évaluation.

Le chef de l'évaluation continuera de maintenir une bonne communication avec la haute direction pour s'assurer que la conception et le calendrier des évaluations permettent de répondre aux exigences de la politique ainsi qu'aux besoins du ministère en matière d'information. Le ministère continue de réévaluer son calendrier d'évaluation et communiquera tout changement au SCT.

5.1.2. Priorités horizontales

La DSÉ poursuivra et renforcera également son examen des principales priorités horizontales par l'entremise des évaluations des programmes. Toutes les évaluations seront effectuées dans l'optique de l'ACS Plus conformément à la Politique sur les résultats. En outre, les évaluations prendront en compte les questions et les indicateurs se rapportant à :

- l'EDIA ;
- la réconciliation avec les peuples autochtones ; et
- l'analyse complémentaire de la réponse des programmes de PCH à la pandémie, y compris les enseignements tirés ou les pratiques exemplaires.

Le projet pilote de l'outil EDIA de la DSÉ sera réexaminé et mis à jour en 2023-2024, en s'appuyant en partie sur les conclusions de l'examen de la DSÉ mené par la direction de la politique stratégique et des affaires internationales de PCH. L'équipe continuera à développer des approches culturellement appropriées pour évaluer les programmes axés sur les peuples autochtones. Comme le besoin de collecter des informations

² Les projets d'audits sont présentés à l'annexe 3 dans la colonne « Audits prévus 2023-2024 ».

sur la réponse à COVID-19 diminuera avec le temps, la DSÉ réfléchira à la manière de communiquer les enseignements horizontaux et les pratiques exemplaires à la haute direction en 2024-2025.

5.1.3. Ressources humaines

La DSÉ assurera une forte capacité interne d'évaluation grâce, entre autres, au recrutement, à la rétention, au perfectionnement et à la formation du personnel en 2023-2024. Elle favorisera un environnement d'apprentissage continu et de réflexion innovante. La DSÉ encouragera tous les évaluateurs à adhérer à la Société canadienne d'évaluation (SCE). Elle soutient la professionnalisation de la fonction en permettant aux employés d'obtenir le titre d'évaluateur qualifié au moyen du Programme des Titres professionnels de la SCE.

La DSÉ s'engage en faveur d'un lieu de travail sain, exempt de racisme et de discrimination. Elle contribue à une main-d'œuvre diversifiée par le recrutement et la planification de la relève afin de répondre aux priorités sur l'équité en matière d'emploi.

Comme ce fut le cas en 2022-2023, PCH continue de faire face à des défis en matière de ressources humaines qui affectent la capacité de PCH, les programmes et les autres intervenants de l'évaluation. Certains postes ne sont pas pourvus et les mesures de recrutement prennent du temps.

5.2. Portée des dépenses directes des programmes

Le Plan d'évaluation prévoit de couvrir 93 % des dépenses ministérielles totales de 2023-2024, ce qui inclut 100 % des dépenses des programmes permanents de S et C assujettis à l'évaluation conformément aux exigences de l'article 42.1 de la LGFP.

Bien que la Politique sur les résultats n'exige pas d'évaluations périodiques pour les programmes dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont inférieures à 5 millions de dollars par an, PCH comprend et apprécie l'importance d'adopter une approche du risque et de s'efforcer d'évaluer régulièrement la plupart des programmes. Tirant profit de cette souplesse et prenant en compte la charge de travail, des risques du programme et des besoins d'information de la haute direction, certaines évaluations ont été mises de côté.

5.3. Calendrier pour 2023-2024 à 2027-2028

Aperçu du calendrier

L'annexe 2 présente le calendrier de tous les projets d'évaluation que PCH réalisera de 2023-2024 à 2027-2028 par secteur et comprend : les dépenses prévues du programme; le niveau de risque du programme; le calendrier des projets; les dates obligatoires de la LGFP et toutes les dates d'audit prévues pour les trois premières années. L'annexe 3 présente une version simplifiée du calendrier par date de lancement et exercice.

En 2023-2024, la DSÉ achèvera 6 évaluations lancées au cours des années précédentes. Elle continuera à soutenir l'évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse menée par le ministère

de l'Emploi et du Développement social (EDSC). Elle lancera également 6 nouveaux projets, dont la date d'entrée en vigueur est fixée à 2024-2025 par la LGFP.

Modifications du calendrier depuis le plan précédent

Afin de répondre aux besoins exprimés par les programmes tout en tenant compte de la capacité interne de la DSÉ et du programme et de la souplesse de la Politique sur les résultats, le présent calendrier reflète les quelques modifications par rapport au Plan approuvé en 2022-2023. Certains projets ont été retardés, d'autres ont été avancés. Les évaluations qui avaient été regroupées dans le précédent plan quinquennal sont désormais séparées en fonction des besoins d'information de la haute direction. Le Tableau 5 souligne les modifications apportées au calendrier par rapport au plan précédent.

Tableau 5 : Modifications apportées au Plan d'évaluation de 2022-2023

Titre de l'évaluation	Modifications apportées au Plan d'évaluation de 2022-2023 à 2026-2027
Audit et évaluation conjoints de la réponse de PCH à la COVID-19.	Ce projet a été annulé en raison de l'évolution des besoins et des capacités limitées de l'audit et de la DSÉ. Pour y remédier, la DSÉ recueille des informations par l'entremise de toutes les évaluations. Elle présentera les résultats des évaluations en cours sur la réponse de PCH à la pandémie de COVID-19 en 2024-2025.
Évaluation du Fonds du Canada pour la présentation dans le secteur des arts	Le lancement de cette évaluation est désormais prévu pour septembre 2023 et ne respectera pas la date d'août 2024 fixée par la LGFP.
Évaluation du Fonds du Canada pour les espaces culturels et du Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Ces programmes ne seront plus regroupés dans une seule évaluation à la demande de la haute direction. Le Fonds du Canada pour les espaces culturels sera lancé en mai 2023 et vise à répondre à l'exigence de la LGFP ainsi qu'aux questions clés de la haute direction. Le Fonds canadien pour l'investissement en culture sera retardé et ne devrait pas être approuvé avant mars 2025, ratant ainsi la date prévue par la LGFP d'août 2024.
Évaluation de l'Initiative du journalisme local	Commencée en 2022-2023 au lieu de 2023-2024 suite à une consultation avec les responsables du programme et pour répondre aux besoins en information.
Évaluation du Fonds pour l'histoire du Canada (en réserve)	Cette évaluation, qui n'est pas exigée par la LGFP, devait commencer en 2023-2024. En raison de contraintes de capacité et de la nécessité de se concentrer sur les évaluations requises, elle débutera désormais en 2024-2025.
Évaluation du Programme des célébrations et des commémorations	Le projet a été lancé en avril 2022 et sera approuvé en septembre 2023, manquant ainsi la date de mars 2023 prévue par la LGFP.
Évaluations du Bureau de l'écran autochtone et du Programme des langues autochtones	Modification des dates de début des deux évaluations pour permettre une meilleure planification et un meilleur engagement des communautés autochtones.
Évaluation de TV5	Cette évaluation sera reportée de mars 2023 à un nouveau lancement en mars 2024. L'approbation est attendue pour juin 2025.

Exigences de la LGFP

PCH ne respectera pas toutes les exigences de la LGFP en 2023-2024. Compte tenu du grand nombre de programmes de subventions et de contributions nécessitant des évaluations, PCH a hiérarchisé les projets afin de répondre aux exigences de la LGFP tout en tenant compte des problèmes de capacité interne et des besoins en information et en analyse de la haute direction. Deux des cinq projets étaient au stade de l’approbation finale en juin 2023. PCH continuera à atténuer les risques liés à ces retards en fournissant aux programmes des résultats préliminaires avant l’approbation des rapports finaux. Le Tableau 6 résume la liste des évaluations dont l’approbation dépasse les dates prévues par la LGFP.

Tableau 6 : Résumé des évaluations qui ne respecteront pas la LGFP, 2023-2024 à 2027-2028

Évaluation	Date de la LGFP	Date d’approbation anticipée	Explication
Évaluation du Programme de multiculturalisme et de lutte contre le racisme et Stratégie canadienne de lutte contre le racisme	Mars 2023	Septembre 2023	Cette évaluation était à la phase de rapport en mars 2023. Les résultats préliminaires ont été communiqués au programme à l’automne 2022 et le rapport final a été rédigé en mars 2023. Les retards sont causés par les contraintes de capacité, notamment celle de la DSÉ, mais aussi aux changements importants dans la gestion du programme en 2022-2023.
Évaluation du Programme des célébrations et des commémorations	Mars 2023	Septembre 2023	Cette évaluation était à la phase de rapport en mars 2023. Les résultats préliminaires ont été communiqués au programme en 2022-2023. Les retards sont causés par les contraintes de capacité internes de la DSÉ en 2022-2023.
Fonds du Canada pour la présentation des arts	Août 2024	Novembre 2024	Le lancement de cette évaluation est retardé de plusieurs mois pour permettre au secteur et à la DSÉ de se concentrer sur d’autres évaluations. Ce retard permettra également d’améliorer le plan d’évaluation à l’avenir, car il n’y aura pas autant d’évaluations de programmes dans ce secteur qui arriveront à échéance en même temps.
Évaluation du Fonds du Canada pour l’investissement en culture	Août 2024	Mars 2025	Cette évaluation est retardée de moins d’une année afin de répondre aux pressions de capacité et de se concentrer sur l’achèvement d’autres évaluations en 2023-2024. Ce retard améliorera le plan d’évaluation à l’avenir, car il n’y aura pas autant d’évaluations du secteur à effectuer en même temps.
Évaluation de TV5	Octobre 2024	Juin 2025	Cette évaluation est retardée de moins d’une année afin de répondre aux

Évaluation	Date de la LGFP	Date d'approbation anticipée	Explication
			pressions de capacité et de se concentrer sur l'achèvement d'autres évaluations en 2023-2024. Ce retard améliorera le plan d'évaluation à l'avenir, car il n'y aura pas autant d'évaluations du secteur à effectuer en même temps.

Évaluation de la neutralité de la fonction d'évaluation

Le prochain examen de la neutralité de la fonction d'évaluation est prévu pour 2023-2024, conformément à la Politique sur les résultats qui mentionne que la neutralité de la fonction d'évaluation doit être évaluée au moins une fois tous les cinq ans. PCH a mis en œuvre les trois recommandations tirées du plus récent rapport sur la neutralité de la fonction d'évaluation de PCH, réalisé en mars 2019. Ces recommandations portaient sur la rationalisation de la structure de gouvernance de l'évaluation, l'étude de la possibilité d'intégrer l'évaluation au sein du BDPA et l'amélioration du processus de planification des évaluations.

Annexe 1 – Exercice de planification annuelle

Aperçu de l'exercice de planification annuel

Conformément aux exigences du Conseil du Trésor, la Direction des services d'évaluation effectue chaque année un exercice de planification afin de déterminer les projets d'évaluation qui seront réalisés au cours du prochain cycle d'évaluation quinquennal.



1 UNIVERS DE L'ÉVALUATION

L'univers représente le **point de départ de la planification de l'évaluation**. Le **répertoire des programmes 2023-2024**, qui indique les dépenses de programmes directs du Ministère ainsi que le **Cadre de résultats ministériels**, ont servi de base pour déterminer l'univers de l'évaluation qui permet d'avoir une **vue d'ensemble de toutes les unités « évaluables » obligatoires et potentielles**.

2 PROCESSUS DE PLANIFICATION



- Consultation des documents pertinents** (Lignes directrices décrites dans le Guide sur les résultats (version provisoire)¹, plan ministériel, profil de risque du Ministère, profils d'information sur le rendement) utilisés comme référence pour **tenir compte du contexte environnemental et déterminer les changements et ajouts potentiels**.
- Évaluation des risques aux fins de planification** afin de mettre à jour les renseignements sur les programmes.
- Obtention de la **mise à jour annuelle des niveaux de référence** pour l'année à venir.
- Analyse des évaluations obligatoires, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques et des engagements provenant des présentations au Conseil du Trésor**, versus les évaluations discrétionnaires, selon la flexibilité offerte par la Directive sur les résultats.



3 CONSULTATIONS

La **Direction des services d'évaluation a mené des consultations** avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau du dirigeant principal de l'audit, la haute direction des programmes et d'autres ministères et organismes fédéraux. L'objectif était **d'établir les priorités ministérielles** en ce qui concerne l'évaluation et **de prendre en considération les besoins spécifiques et les préoccupations** exprimés par ces partenaires.

4 PRIORISATION DES PROJETS D'ÉVALUATION



L'évaluation des risques aux fins de la planification des projets d'évaluation, de même que les consultations, sans oublier l'examen des documents, servent à **actualiser le calendrier d'évaluation quinquennal**. Ils servent également à veiller à la **répartition équilibrée des ressources et des efforts**, ainsi qu'au **respect des exigences** du Secrétariat du Conseil du Trésor.



5 APPROBATION



- L'ébauche du plan** est présentée à la directrice de la Direction des services d'évaluation, à la directrice générale et au chef de l'évaluation.
- Le plan est présenté au **Comité exécutif** afin de recommander son approbation à la sous-ministre.
- Le plan est **transmis au Secrétariat du Conseil du Trésor et publié** sur le site canada.ca.



Annexe 2 – Calendrier des évaluations par secteur pour les exercices 2023-2024 à 2027-2028

Ce calendrier d'évaluation a été élaboré à partir de ce qui suit : du Plan 2022-2023 à 2026-2027; des dispositions législatives, d'engagements pris dans le cadre des présentations au CT, de consultations avec la gestion des programmes, des représentants du SCT et des ministères et organismes fédéraux, de la coordination avec le BDPA et des niveaux de référence à jour obtenus de la Direction générale de la gestion financière.

Le niveau de risque aux fins de planification des projets d'évaluation est basé sur les six facteurs suivants : (1) importance relative du programme (en matière de budget); (2) capacité de gestion du rendement et validité de la théorie du programme; (3) complexité du programme; (4) réactivité – intérêt du public et visibilité; (5) état de préparation en vue de l'évaluation; et (6) besoins particuliers en matière d'information du programme ou de la haute direction. Le niveau de risque global est primordial dans la détermination du niveau d'efforts et des ressources nécessaires à déployer pour mener les projets d'évaluation.

Les échéanciers ainsi établis tiennent compte des priorités et risques ministériels en matière d'évaluation tout en prenant en considération les besoins particuliers et les préoccupations exprimés par les programmes dans le contexte de la pandémie actuelle de COVID-19. Dans les tableaux présentés aux pages suivantes, les projets exemptés en vertu de l'article 42.1 de la LGFP conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en gris.

Les dates de début figurant dans ces tableaux correspondent à la date de lancement officiel de l'évaluation. Les dates de fin prévues reflètent la date d'approbation prévue par la sous-ministre.

Un * indique que l'évaluation est prévue, mais qu'elle ne respectera pas la date de la LGFP en raison de contraintes de capacité et de l'évaluation des risques.

Tableau 7 : Affaires culturelles

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
1	RE1	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	27 664 328 \$	Moyen	–	février 2019 (2018-19)	février 2024 (2023-24)	Début octobre 2022	Fin janvier 2024	–	–	–	–
2	RE1	Fonds du Canada pour la présentation des arts*	48 002 721 \$	Moyen	–	Août 2019 (2019-20)	Août 2024 (2024-25)	–	Début septembre 2024	Fin novembre 2025	–	–	–
3	RE1	Fonds du Canada pour les espaces culturels	61 539 339 \$	Moyen	–	Août 2019 (2019-20)	Août 2024 (2024-25)	–	Début mai 2023	Fin août 2024	–	–	–
4	RE1	Fonds du Canada pour l'investissement en culture*	61 539 339 \$	Moyen	–	Août 2019 (2019-20)	Août 2024 (2024-25)	–	Début février 2024	Fin mars 2025	–	–	–
5	RE1	Programme de financement du Harbourfront Centre	6 663 438 \$	Moyen	–	Septembre 2018 (2018-19)	Septembre 2023 (2023-24)	Début janvier 2023	Fin septembre 2023	–	–	–	–
6	RE1	Fonds des médias du Canada	154 675 440 \$	Moyen	–	Septembre 2021 (2021-22)	Septembre 2026 (2026-27)	–	–	–	Début mai 2025	Fin septembre 2026	–
7	RE1	Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada	6 489 763 \$	S.O.	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
8	RE1	Stratégie d'exportation créative ^{3,4}	2 792 329 \$	S.O.	–	Janvier 2023 (2022-23)	–	–	–	–	–	Début août 2026	Fin décembre 2027
9	RE1	Politique de la radiodiffusion et des communications numériques	4 940 230 \$	S.O.	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
10	RE1	Politique du film et de la vidéo	1 843 945 \$	Moyen	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
11	RE1	Marché créatif et innovation	1 574 662 \$	–	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
12	RE1	Examen des investissements dans le secteur culturel	400 710 \$	Moyen	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
13	RE1	Fonds de la musique du Canada	35 895 960 \$	Moyen	–	Juillet 2019 (2019-20)	Juillet 2024 (2024-25)	–	Début avril 2023	Fin juillet 2024	–	–	–
14	RE1	Fonds du livre du Canada	58 933 917 \$	Moyen	–	Juillet 2019 (2019-20)	Juillet 2024 (2024-2025)	–	Début avril 2023	Fin juillet 2024	–	–	–

³ Le calendrier de l'évaluation fait actuellement l'objet de discussions avec le programme. Les décisions finales concernant le calendrier seront exposées dans le prochain Plan d'évaluation 2024-2025 à 2028-2029.

⁴ Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
15	RE1	Fonds du Canada pour les périodiques	90 642 185 \$	Moyen	–	Janvier 2022 (2021-22)	Janvier 2027 (2026-27)	–	–	–	Début Septembre 2025	Fin décembre 2026	–
16	RE1	TV5	13 597 621 \$	Moyen	–	octobre 2019 (2019-20)	octobre 2024 (2024-25)	–	Début mars 2024	–	Fin Juin 2025	–	–
17	RE1	Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique (en réserve)	1 189 234 \$	Moyen	–	Septembre 2008 (2008-09)	–	–	–	–	Début Avril 2025	Fin Mars 2026	–
18	RE1	Initiative du journalisme local ⁵	21 059 773 \$	Élevé	–	Jamais évalué	Avril 2024 (2024-2025)	Début janvier 2023	Fin Mars 2024	–	–	–	–
19	RE1	Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique	13 940 205 \$	Moyen	–	Jamais évalué	–	Début septembre 2021	Fin juin 2023	–	–	–	–
20	RE1	Bureau de l'écran autochtone ⁶	12 759 614 \$	Élevé	–	Jamais évalué	Août 2026 (2026-27)	–	–	Début octobre 2024	–	Fin Juin 2026	–

Tableau 8 : Communauté et identité

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
21	RE2	Fonds pour l'histoire du Canada	4 342 051 \$	Moyen	–	Juillet 2015 (2015-16)	–	–	–	Début octobre 2024	Fin décembre 2025	–	–
22	RE4	Programme Échanges Canada	20 321 502 \$	Moyen	–	Mars 2022 (2021-2022)	Mars 2027 (2026-2027)	–	–	–	Début novembre 2025	Fin février 2027	–
23	RE4	Les jeunes s'engagent (en réserve)	2 149 250 \$	Faible	–	Décembre 2015 (2015-16)	–	–	–	Début novembre 2024	Fin octobre 2025	–	–
24	RE4	Secrétariat à la jeunesse	1 598 250 \$	Moyen	–	Jamais évalué	–	–	–	–	–	–	–
25	RE2	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	29 756 004 \$	Moyen	–	Janvier 2023 (2022-23)	Janvier 2028 (2027-28)	–	–	–	–	Début septembre 2026	Fin novembre 2027
26	RE4	Programme des langues et cultures autochtones	264 070 639 \$	Élevé	–	mai 2022 (2021-22)	mai 2027 (2027-28)	–	–	–	Début juillet 2025	Fin mars 2027	–

⁵Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

⁶Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
27	RE4	Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (éval. groupée 27, 28)*	22 415 208 \$	Élevé	-	Mars 2018 (2017-18)	Mars 2023 (2022-23)	Début juillet 2021	Fin septembre 2023	-	-	-	-
28	RE4	Programme d'action et de lutte contre le racisme (éval. groupée 27, 28)*	2 575 952 \$	Élevé	-	Jamais évalué	Novembre 2025 (2025-26)	Début juillet 2021	Fin septembre 2023	-	-	-	-
29	RE4	International Holocaust Remembrance Alliance	44 450 \$	-	-	Mars 2018 (2017-18)	-	-	-	-	-	-	-
30	RE4	Réconciliation et traités	921 285 \$	-	-	Jamais évalué	-	-	-	-	-	-	-
31	RE4	Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme	2 294 950 \$	-	-	Jamais évalué	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 9 : Langues officielles, patrimoine et régions

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028	
32	RE2	Programme d'aide aux musées	36 202 772 \$	Élevé	–	Juillet 2021 (2021-2022)	Juillet 2026 (2026-2027)	–	–	Début mars 2025	–	Fin juin 2026	–	
33	RE2	Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada (en réserve)	721 401 \$	Faible	–	Décembre 2016 (2016-17)	–	–	–	–	–	–	Début octobre 2027	
34	RE2	Institut canadien de conservation(en réserve)	10 052 804 \$	Moyen	–	Juillet 2017 (2017-18)	–	–	–	–	–	–	Début juin 2027	Fin mars 2028
35	RE2	Réseau canadien d'information sur le patrimoine (en réserve)	2 670 202 \$	Moyen	–	Décembre 2014 (2014-15)	–	–	–	–	–	Début avril 2026	Fin Mars 2027	–
36	RE2	Programme des biens culturels mobiliers (en réserve)	1 612 686 \$	Moyen	–	Mars 2016 (2016-17)	–	–	–	–	–	Début octobre 2026	Fin octobre 2027	
37	RE5	Programme Développement des communautés de langue officielle (éval. groupée 37, 38)	342 484 921 \$	Élevé	–	Novembre 2022 (2022-23)	Novembre 2027 (2027-28)	–	–	–	–	Début avril 2026	Fin septembre 2027	
38	RE5	Programme Mise en valeur des langues officielles (éval. groupée 37, 38)	206 409 699 \$	Élevé	–	Novembre 2022 (2022-23)	Novembre 2027 (2027-28)	–	–	–	–	Début avril 2026	Fin septembre 2027	
39	RE5	Programme de coordination des langues officielles	3 880 297 \$	Moyen	–	Mars 2021 (2020-21)	–	–	–	–	–	–	–	
40	RE5	Plan d'action pour les langues officielles ^{7, 8}	–	–	–	Janvier 2023 (2022-23)	–	–	–	–	Début Décembre 2025	–	Fin Septembre 2027	

⁷Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

⁸ Il a été question de procéder à une évaluation antérieure du Plan d'action. Si d'autres consultations sont nécessaires, la DSÉ confirmera le calendrier de la prochaine évaluation dans le Plan d'évaluation quinquennal, 2024-2025 à 2028-2029.

Tableau 10 : Sport, évènements majeurs et commémorations

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
41	RE2	Programme des célébrations et des commémorations*	28 953 406 \$	Moyen	–	Mars 2018 (2017-18)	Mars 2023 (2022-23)	Début avril 2022	Fin septembre 2023	–	–	–	–
42	RE2	Expérience de la capitale	14 837 217 \$	Moyen	–	Janvier 2022	–	–	–	–	–	–	–
43	RE2	Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs) ⁹	–	Faible	–	mai 2018 (2018-19)	–	–	–	–	–	Début janvier 2027	Fin mars 2028
44	RE3	Programme d'accueil (éval. groupée 44, 45, 46) ¹⁰	30 656 701 \$	Élevé	–	Octobre 2021 (2021-2022)	octobre 2026 (2026-27)	–	–	Début mars 2025	–	Fin août 2026	–
45	RE3	Programme de soutien au sport (éval. groupée 44, 45, 46)	200 071 143 \$	Élevé	–	Octobre 2021 (2021-2022)	octobre 2026 (2026-27)	–	–	Début mars 2025	–	Fin août 2026	–
46	RE3	Programme d'aide aux athlètes (éval. groupée 44, 45, 46)	33 769 478 \$	Moyen	–	Octobre 2021 (2021-2022)	octobre 2026 (2026-27)	–	–	Début mars 2025	–	Fin août 2026	–

Tableau 11 : Secteur de la politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2023-24)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
47	RE4	Programme des droits de la personne	1 048 661 \$	Moyen	–	Mars 2015 (2014-15)	–	–	–	–	–	–	–
48	RE4	Programme de contestation judiciaire ¹¹	5 264 328 \$	Élevé	–	Ancien programme Février 2003 (2002-03)	–	Début août 2022	Fin janvier 2024	–	–	–	–

⁹ Conformément à la Politique sur les résultats, le comité exécutif de PCH a prévu que la prochaine évaluation se déroulera en 2028. Cette décision est basée sur les résultats de l'évaluation et le faible risque du programme. La Direction des services d'évaluation pourrait réviser le calendrier d'évaluation si des changements survenaient dans l'environnement ou le contexte du programme.

¹⁰ La DSÉ consultera davantage Sport Canada en 2023-2024 sur les options de regroupement ou de séparation des évaluations des programmes de sport et confirmera dans le prochain plan quinquennal.

¹¹Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

Tableau 12 : Services internes

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2022-23)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
49	–	Services internes ¹²	89 741 629 \$	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Tableau 13 : Initiatives horizontales d'autres ministères fédéraux

N°	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (2022-23)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2023-2024	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2023-2024	Année 1 2023-2024	Année 2 2024-2025	Année 3 2025-2026	Année 4 2026-2027	Année 5 2027-2028
51	–	Évaluation horizontale de Stratégie emploi et compétences jeunesse (évaluation gérée par Emploi et développement social Canada/PCH Jeunesse Canada au travail)	–	–	–	février 2020 (2019-20)	février 2025 (2024-25)	Début décembre 2020	–	Fin février 2025	–	–	–

¹² Ceux-ci comprennent les services d'acquisitions, les services de gestion financière, les services de gestion des ressources humaines, les services de gestion de l'information, les services de communications, les services du matériel, les services des biens immobiliers, les services juridiques et le soutien à la gouvernance et à la gestion.

Annexe 3 – Calendrier des évaluations pour les exercices 2023-2024 à 2027-2028

Nom du programme	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation se poursuivant en 2023-2024			
Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme	Mars 2023	Juillet 2021	Septembre 2023
Programme d'action et de lutte contre le racisme	Novembre 2025		
Initiative de citoyenneté numérique	S.O.	Septembre 2021	Juin 2023
Programme des célébrations et des commémorations	Mars 2023	Avril 2022	Septembre 2023
Programme de contestation judiciaire ¹³	S.O.	Août 2022	Janvier 2024
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	Février 2024	Octobre 2022	Janvier 2024
Programme de financement du Harbourfront Centre	Septembre 2023	Janvier 2023	Septembre 2023
Initiative du journalisme local ¹⁴	Avril 2024	Janvier 2023	Mars 2024
Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (menée par EDSC)	Février 2025	Décembre 2020	Février 2025
Projets d'évaluation devant être lancés en 2023-2024			
Fonds du livre du Canada	Juillet 2024	Avril 2023	Juillet 2024
Fonds de la musique du Canada	Juillet 2024	Avril 2023	Juillet 2024
Fonds du Canada pour les espaces culturels	Août 2024	Mai 2023	Août 2024
Fonds du Canada pour la présentation des arts	Août 2024	Septembre 2023	Novembre 2024
TV5	Octobre 2024	Mars 2024	Juin 2025
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Août 2024	Février 2024	Mars 2025
Projets d'évaluation devant être lancés en 2024-2025			
Bureau de l'écran autochtone ¹⁵	Août 2026	Octobre 2024	Juin 2026
Fonds pour l'histoire du Canada	S.O.	Octobre 2024	Décembre 2025
Les jeunes s'engagent (en réserve)	S.O.	Novembre 2024	Octobre 2025

¹³Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

¹⁴Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

¹⁵Évaluation découlant d'un engagement à l'égard d'une présentation au Conseil du Trésor.

Nom du programme	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Programme d'aide aux athlètes ¹⁶	Octobre 2026	Mars 2025	Août 2026
Programme de soutien au sport			
Programme d'accueil			
Programme d'aide aux musées	Juillet 2026	Mars 2025	Juin 2026
Projets d'évaluation devant être lancés en 2025-2026			
Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique (en réserve)	S.O.	Avril 2025	Mars 2026
Fonds des médias du Canada	Septembre 2026	Mai 2025	Septembre 2026
Fonds du Canada pour les périodiques	Janvier 2027	Septembre 2025	Décembre 2026
Programme Échanges Canada	Mars 2027	Novembre 2025	Février 2027
Plan d'action pour les langues officielles	S.O.	Décembre 2025	Septembre 2027
Programme des langues et cultures autochtones	Mai 2027	Juillet 2025	Mars 2027
Projets d'évaluation devant être lancés en 2026-2027			
Programme de soutien des langues officielles : Programme Développement des communautés de langue officielle et Programme Mise en valeur des langues officielles	Novembre 2027	Avril 2026	Septembre 2027
Réseau canadien d'information sur le patrimoine (en réserve)	S.O.	Avril 2026	Mars 2027
Stratégie d'exportation créative*	S.O.	Août 2026	Décembre 2027
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Janvier 2028	Septembre 2026	Novembre 2027
Programme des biens culturels mobiliers (en réserve)	S.O.	Octobre 2026	Octobre 2027
Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs)	S.O.	Janvier 2027	Mars 2028
Projets d'évaluation devant être lancés en 2027-2028			
Institut canadien de conservation(en réserve)	S.O.	Juin 2027	Mars 2028
Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada (en réserve)	S.O.	Octobre 2027	Octobre 2028

Note : Les projets exemptés en vertu de l'article 42.1 de la LGFP conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en gris.

*Le calendrier de l'évaluation fait actuellement l'objet de discussions avec le programme. Les décisions finales concernant le calendrier seront exposées dans le prochain Plan d'évaluation 2024-2025 à 2028-2029.

¹⁶ Les évaluations des programmes de sport ont été regroupées dans le passé; la prochaine approche, y compris la possibilité de trois évaluations distinctes, doit être confirmée dans le prochain Plan d'évaluation quinquennal.